

sept missionnaires, d'un prêtre indigène, de soixante-trois catéchistes et de plus de deux cents néophytes, et au sujet du pillage et de l'incendie des villages chrétiens, crimes commis officiellement en plein jour par les autorités annamites de la province, je n'ai encore pu obtenir, depuis un an, aucune justice, aucune réparation. Nos ennemis restent toujours paisibles possesseurs des biens qu'ils ont volés à la mission et aux néophytes, et continuent à chanter victoire, se prévalant de leur impunité.

“ Que d'avaries ils ont fait subir aux chrétiens après leur rentrée dans leurs anciens villages, que de vexations ils ont exercées contre eux ! Le poison, les assassinats en secret, tout a été employé pendant plusieurs mois, sans qu'il m'ait été possible d'obtenir la moindre protection en faveur de ces malheureuses victimes de la haine et de la religion et surtout de la France. Les mandarins les forcent depuis longtemps à livrer l'impôt, même des champs qui leur ont été enlevés par leurs ennemis, à fournir les corvées militaires, et cependant tout le monde connaît leur profonde misère et leur dénuement le plus complet. ”

**

Un des plus brillants rédacteurs du *Journal des Débats*, M. Gabriel Charmes, qui est loin d'être un clérical, mais qui est très versé dans toutes les questions de politique extérieure, vient de faire paraître un *Voyage en Palestine*, remarquable par la forme et par le fond. Il y constate l'action bienfaisante et toute française des institutions catholiques dans ce pays et déplore que le gouvernement ne leur donne pas des secours plus considérables, imitant en cela les autres puissances qui subventionnent très largement leurs établissements. Voici un passage de ce livre qui est le plus bel éloge des religieux et des religieuses français en Palestine :

“ Après les événements de 1860, Fuad-Pacha disait au consul de Syrie : “ Je ne crains point les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. ” Et il lui montrait des Jésuites, des Lazaristes et des Franciscains. Pour quoi ? lui demanda le consul. — *Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays.* ” — M. G. Charmes, qui tient le mot du consul lui-même, ajoute : “ Rien de plus vrai. ”

“ Je me rappelle, dit-il encore, l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la mer Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français : “ Où donc avez-vous appris le français ? — Chez les Sœurs de Saint-Joseph ” me répondit-elle. La langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfants. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites Sœurs de Saint-Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout elles ont fait aimer notre nation en même temps qu'elles ont enseigné sa langue. *Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux.* ”